

Carnaval 2016

Oui, il y avait du monde sur la place du village de Puydaniel ce samedi 11 mars 2016 :

plus de 300 personnes, que le soleil de mars est venu généreusement réchauffer de ses rayons printaniers.



Claude, bédouin d'un jour près de son char

Les maires des communes Joël, Jean-Claude, Wilfried et Henri le pilote de la loco des 6 continents.

Mr Carnaval avait rendez-vous cette année à Puydaniel. En effet tous les ans, le RPI (*Regroupement Pédagogique Intercommunal*) organise le carnaval des écoles et fête l'événement à tour de rôle sur chacune des trois communes (*Lagrâce-Dieu ; Puydaniel ; Mauressac*). Le tour revenait donc à Puydaniel et le thème portait sur les 6 continents.

Un travail important a été réalisé par les élèves et enseignants des trois communes pour la construction cette locomotive intercontinentale, tractant un dragon éclatant de couleurs.

Puydaniel a choisi le continent africain : le bédouin d'un jour sur son quad, tractait "Momo" le dromadaire, campé au pied d'une pyramide et à l'ombre d'un palmier dattier (prêté gracieusement par la jardinerie Soulié d'Auterive) dont les fruits, ont fait la joie de tous au goûter. (Réalisation par quelques bénévoles des associations « Patrimoine » et « Comité des Fêtes » du village).



Petits et grands, dans une ambiance très festive, ont défilé derrière les chars, en dansant, criant et jetant confettis et serpentins.



Vers 17 heures le jugement de Monsieur Carnaval est tombé et l'éphémère créature de carton et crépon, brûlera selon la tradition sur la place du village.



Chose faite en toute sécurité et dans la joie, tous les participants se sont retrouvés à l'école pour le goûter offert par la mairie de Puydaniel.



Quelques déguisements :



Enfin, pour ceux qui ont voulu poursuivre les réjouissances, un repas organisé par le comité des fêtes de Puydaniel clôturait cette journée carnavalesque.

Merci à tous ceux qui, par leur présence ou leurs actions ont contribué à cette fête traditionnelle de Carnaval.

Voir les vidéos :

le défilé



Le jugement

Article rédigé par Arlette DARBAS